

Compte rendu Conseil municipal du jeudi 23 février à 20h30 salle du conseil de la Mairie

Présents : Me Marguerite Schaeffer, Laura Bonneval, Corine Maury, et Mr Loic Adenot, Yohan Antoine, Gérard Maury, Eric Lascombes, Claude Delagnes.

Absents excusés : Me Jennifer Dolisy et Valérie Durand, Mr Pascal Vanderwalle.

Procuration de Me Jennifer Dolisy donnée à Mr Eric Lascombes

- Présentation par Mr Jean-Claude Fouché, vice- président de Cauvaldor en charge de l'économie, **de la nouvelle société publique locale (SPL) CAUVALDEX** qui remplace l'association Cauvaldor Expansion.

C'est une société anonyme avec comme actionnaires les collectivités locales, un actionnaire par commune sur le territoire de Cauvaldor (Au maximum 77 communes)

Le conseil d'administration sera composé de 17 membres, le président de Cauvaldor, le vice-président en charge de l'économie et 15 élus communaux (3 élus par bassin de vie).

Mr Fouché présente les statuts de la SPL qui a pour vocation de soutenir et d'aider les communes dans leurs développements économiques.

A l'unanimité le conseil municipal approuve les statuts de la SPL Cauvaldex et rentre au capital de la SA pour un montant de 150 euros.

- Approbation à l'unanimité du procès verbal de la séance du 15 décembre 2022.

- Autorisation de dépense d'investissement avant le vote du budget 2023.

Pour finaliser l'opération de la mise en place de la bâche d'incendie sur le secteur de Lauzies, le conseil municipal vote à l'unanimité l'ouverture d'une dépense d'investissement de 18883.35 Euros.

- Dans le cadre du recensement de la population, attribution de 36 heures complémentaires, pour les tâches effectuées dans le cadre de la réglementation en vigueur :
- Demande d'adhésion du Syndicat Mixte Limargue et Ségala (SMLS, Syndicat de production et de distribution d'eau potable regroupant 5 syndicats et 2 communes) au CDG 46.

La commune à l'unanimité accepte l'adhésion au Centre De Gestion du Lot.

- Décisions du Maire :

Reconduction de la cotisation annuelle pour le CNAS (Comité National d'Action Sociale) pour les agents de la collectivité en activité ou retraité.

Reconduction des contrats d'assurance auprès de l'assureur Groupama intégrant pour 2023 l'assurance de la bâche d'incendie pour les dommages liées aux dégâts matériels sur l'ouvrage.

- Question diverses :

Propositions pour les projets d'investissement pour le budget 2023.

Finalisation des restes à réaliser sur les opérations antérieures : Poteau incendie sur le secteur des Graux (Mars Avril 2023) et régularisation chemin des Fages.

Projet d'acquisition d'un véhicule utilitaire électrique de type Kangoo Van e-tech

Réfection du monument aux morts

Travaux d'électricité à l'église au niveau des cloches

Achat de matériels divers

Clôture de la séance à 22h30